



LE 8 OCTOBRE 2025

RÉSEAU PUBLIC DE CHALEUR

MOINS DE CO₂, PLUS DE CONFORT : BLAMONT CHAUFFE SES BÂTIMENTS... ET SES HABITANTS AUTREMENT !

La commune de Blamont franchit une étape majeure dans sa transition énergétique avec la création d'un réseau de chaleur communal alimenté par une chaufferie bois. Ce projet ambitieux, initié par la commune et porté par le SYDED, entre en service ce début octobre.

Une chaufferie alimentée à plus de 90 % par une énergie renouvelable

Le réseau de chaleur de Blamont repose sur une chaufferie centralisée fonctionnant au bois (plaquettes forestières). Un circuit fermé d'eau chaude à 85° dessert plusieurs bâtiments raccordés, chacun équipé d'une sous-station permettant d'ajuster la chaleur selon leurs besoins.

En période de grand froid, un système d'appoint au biofioul complète l'installation.

Ce nouveau réseau permet à Blamont de valoriser une ressource locale et renouvelable : le bois-énergie, abondamment disponible dans la région. Il offre aux habitants un système de chauffage performant, stable et respectueux de l'environnement, tout en renforçant l'indépendance énergétique du territoire.

EN CHIFFRE

- 19 bâtiments raccordés, dont 9 bâtiments publics et 10 bâtiments résidentiels privés
- 1,1 km de réseau de chaleur
- 600 tonnes de bois déchiqueté consommés par an
- 200 000 litres de fioul économisés
- 450 tonnes de CO₂ évitées chaque année

Montant total du projet : 2 738 000 € HT

Financé par :

- 36,8 % de financement par l'ADEME
- 28,9 % d'autofinancement par le SYDED
- 19,3 % de l'État
- 15 % du Département du Doubs

Un projet mené conjointement avec la commune, le SYDED, le Département et l'EHPAD de Blamont

En 2021, la commune de Blamont lançait une étude de faisabilité pour doter son territoire d'un réseau de chaleur. Restituée en 2022, cette étude a confirmé la viabilité du projet sur les plans techniques et économiques.

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans le soutien déterminant du Département du Doubs dont l'EHPAD local et le collège sont les principaux consommateurs du réseau.

Un projet entièrement géré par la régie Biochaleur du SYDED

Consciente des enjeux environnementaux, énergétiques et budgétaires, la commune a confié le portage intégral du projet au SYDED via un transfert de compétence. Le réseau est ainsi géré sous la forme d'un SPIC (Service Public Industriel et Commercial) qui assure pour son compte la construction, l'exploitation et la gestion des installations.

Contacts presse

Pour toute demande d'information, d'interview ou de reportage sur place :

Christophe BIDAL

Directeur de la régie BioChaleur – Territoire d'Energie Doubs-SYDED

03 81 81 73 05 – 06 82 57 12 80

christophe.bidal@syded.fr

Emilie ROGNON

Chargée de communication – Territoire d'Energie Doubs-SYDED

03 81 81 73 94

emilie.rognon@syded.fr

Territoire d'énergie Doubs-SYDED est un établissement public, qui regroupe 561 communes du département du Doubs pour près de 530 000 habitants. Nous sommes propriétaires des réseaux de distribution publique d'électricité. Nous prenons toutes les décisions pour les dispositions locales à mettre en œuvre : approvisionnement, continuité, environnement, sécurité, en lien avec ENEDIS à qui le réseau est concédé par contrat. Par ailleurs nous assurons tout un ensemble de missions autour de la transition énergétique pour le compte de nos communes adhérentes (rénovation énergétique, éclairage public, énergies renouvelables, bornes de recharges de véhicules électriques...).

Face aux crises climatiques et énergétiques, la commune de Blamont a décidé d'apporter sa contribution à la neutralité carbone et de sortir des énergies fossiles.

La stratégie de transition énergétique repose sur plusieurs piliers: la baisse de la consommation d'énergie, grâce à la sobriété et à l'efficacité énergétique et l'augmentation de la production d'énergie décarbonée avec le déploiement des énergies renouvelables.

Des actions, souvent de bon sens, ont été réalisées, d'autres sont à venir. Quelques exemples : l'extinction de l'éclairage public, le passage à l'éclairage leds en 2024, la récupération de l'eau de pluie, l'isolation des bâtiments, la végétalisation, la mobilité, ...

Pour la décarbonation, la commune a engagé dès 2019 une étude de faisabilité pour ses 2 écoles. En 2020, sollicité par Gaia Energie, le projet a pris une dimension de TERRITOIRE avec une extension de l'étude à l'EHPAD, au collège, aux particuliers présents sur le réseau, et à l'ensemble des bâtiments communaux.

C'est la rencontre avec le SYDED et le transfert de notre compétence « chaleur » qui a permis de convertir l'étude en projet. Le binôme commune de Blamont / SYDED est un exemple de collaborations positives où chaque étape et jalon du projet ont été faits ensemble. Ce partenariat montre que la synergie entre une commune et un syndicat d'énergie permet de concrétiser des projets ambitieux, durables et bénéfiques pour tous.